

26 janvier 2007, Ottawa

Allocution au sujet d'une entente avec Monsieur Arar

Bon après-midi.

Je souhaite annoncer que le gouvernement du Canada a conclu une entente avec M. Arar concernant ses recours juridiques. À la suite de cette entente, je lui ai écrit ce qui suit : « Au nom du gouvernement du Canada, je tiens à vous présenter mes excuses à vous, à Monia Mazigh et à votre famille pour le rôle que les responsables canadiens ont pu jouer dans la terrible épreuve que vous avez vécue en 2002 et en 2003. Bien que les événements soient survenus sous l'ancienne administration, je vous prie de croire que ce gouvernement fera tout en son pouvoir pour donner suite aux préoccupations exprimées par le Commissaire O'Connor. Je crois qu'en arrivant à un règlement négocié, nous avons fait en sorte que vous et votre famille soyez équitablement dédommagés.

J'espère sincèrement que ces propos et ces mesures vous aideront, vous et votre famille, dans les efforts que vous déployez pour commencer un nouveau chapitre de votre vie. » Comme je l'ai déjà dit, nous ne pouvons revenir en arrière et corriger l'injustice faite à M. Arar. Nous pouvons cependant apporter des changements à nos politiques pour réduire les risques qu'une telle chose ne se reproduise.

À cette fin, le nouveau gouvernement du Canada a accepté les 23 recommandations contenues dans le premier rapport du Commissaire O'Connor;

- le gouvernement a écrit aux gouvernements syrien et américain pour dénoncer officiellement le traitement dont M. Arar a fait l'objet;
- le Canada a retiré le nom de M. Arar de sa liste des personnes surveillées et
- nous avons précisément demandé que les États-Unis modifient leurs dossiers en conséquence.

Certes, je comprends que les États-Unis aient demandé au Canada de ne pas faire de pressions pour qu'ils modifient leurs dossiers sur M. Arar. Le Canada comprend, apprécie et partage pleinement les préoccupations des États-Unis en matière de sécurité. Toutefois, le présent gouvernement – le nouveau gouvernement du Canada – a tous les droits de se porter à la défense de ses citoyens lorsqu'il estime qu'ils sont injustement traités par un autre pays.

Voilà pourquoi le ministre Day a fait pression pour que le nom de M. Arar soit retiré de la liste des personnes sous surveillance et que celui-ci soit réhabilité. Comme Premier ministre, j'ai pleinement appuyé le ministre Day dans cette démarche. Se tournant vers l'avenir, le gouvernement espère bien mettre en œuvre les recommandations du Commissaire O'Connor tout en assurant la sécurité de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens.

Merci.